

Das Verhältnis zwischen Mundart und *Koine* muss genau geregelt werden unter Berücksichtigung der verschiedenen Abstufungen der Reichssprache sozialer Schichtung. Die Natur des Vortrags bedingt zum Teil den Normierungsgrad. Snapshots, Interviews, u. a. müssen natürlich ihre sprachlichen Härten bewahren, dagegen müssen Hochschulvorträge, feierliche Rezipitionen u. dgl. genau normiert sein.

Ist die Rundfunksprache ein Naturprodukt oder nur eine Weiterführung der Schallplatte? Das meiste ist ohne Zweifel für den Augenblick geboren. Was aber auf glyphischem oder elektrischem Wege für die Nachwelt aufbewahrt wird, muss sprachlich einwandfrei sein.

Die Rundfunkorganisationen einiger Länder sind nicht selten ablehnend gegen Eingriffe in ihre Machtbefugnisse. Alles beruht zuguterletzt auf dem Massstabe, den das betreffende Land (mit Staatsrundfunk) auf die Darbietungen legt, und dann wiederum auf dem Interesse, das die Hörer dem Rundfunk entgegenbringen.

Eine etwaige Normierung betrifft: Laute, Morphologie, Wortwahl, Syntax, Rhythmus, dynamischen und musikalischen Akzent, Diktion, Stimmlage, Unarten (z. B. Räuspern, Stammelnen).

Die Probleme sind verschieden für jedes Land. Bilinguismus, bzw. Trilinguismus erschweren die hier angedeuteten Probleme.

Vor allem muss der Ansager unanfechtbar sein, und die Anforderungen an diese Person können nicht hoch genug gestellt werden, nicht nur unter Berücksichtigung des „einheimischen Marktes“, sondern auch wegen der Rolle als „Aethercicerone“ der lauschenden Menschheit.

#### DISCUSSION :

Mr. J. KUYPERS (Brussels) :

M. KUYPERS déclare ne pouvoir laisser passer sans rectification le reproche adressé par le précédent orateur M. le professeur E. W. SELMER aux sociétés de radiodiffusion. S'il est souhaitable que celles-ci s'intéressent autant à la qualité de leurs émissions parlées, notamment à la langue employée, qu'à la qualité de leurs émissions musicales, on ne peut dire qu'elles manquent d'intérêt pour ce sujet et en particulier pour les travaux de ce Congrès. Le Bureau confirmera que je me trouve ici en qualité de représentant de l'Union internationale de Radiodiffusion dont le siège est à Genève et je puis ajouter que dans la salle je revois avec plaisir plusieurs figures du monde radio-phonique qui me sont bien connues.

L'exemple que donne l'Angleterre est évidemment remarquable, mais la situation au point de vue de l'unité de la langue parlée n'est pas toujours la même ailleurs qu'au pays du professeur LLOYD JAMES et au pays du Riksmål et du Landsmål.

25. Prof. MARCEL COHEN (Paris) : *Sur le français à la radio en France.*

Ces quelques notes sont un exposé modestement préliminaire, sur un sujet qui n'a pas encore été étudié.

Il n'y a en France aucune prescription officielle sur la prononciation et le style à la radio. Les épreuves pour le recrutement des *speakers* et *speakerines* par les différents postes d'émission ne paraissent pas non plus avoir été réglementées. Les coutumes établies sont donc, peut-on dire, spontanées.

Le français employé dans l'ensemble par les professionnels (les conférenciers occasionnels et les „interviewés“ conservant naturellement leurs particularités) est le français cultivé normal de la région parisienne, qui est celui de l'ensemble de la France du Nord. L'accent „méridional“ paraît être en général éliminé, même dans les postes à rayon limité du Midi (qui sont d'ailleurs occasionnellement retransmis par les postes des autres régions) ; il semble qu'un *speaker* à accent trop nettement local d'un poste de Toulouse ait été remplacé par un autre, moins „marqué“. Même observation pour ce qui serait l'accent „alsacien“ ou plus généralement „germanique“ à Strasbourg et même, en dehors de France, à Luxembourg.

Donc, pas d'accentuation pénultième avec articulation de la voyelle finale dans les mots terminés par *-e* ; articulation sensiblement uniforme des consonnes (il y a liberté pour *r* d'arrière ou d'avant). Mais d'autre part il n'y a pas d'uniformisation des timbres vocaliques ; ainsi tel *speaker* de Bordeaux articule „paupière“ avec un *ø* au lieu de *o*.

Dans l'ensemble, et sous réserve des observations en partie contraires qui sont faites ci-dessous, le ton n'est pas solennel ni théâtral, mais est celui de la conversation soutenue des personnes cultivées ou celui d'un enseignement familial ; le style est à peu près celui d'un article de journal correct, avec un caractère plus „parlé“.

En particulier, en ce qui concerne la prononciation, dans l'ensemble la prononciation des *e* dits muets suit la règle dite, depuis sa formulation par MAURICE GRAMMONT, des trois consonnes (exemple : un p(e)tit homm(e), un(e) petit(e) femme).

En morphologie, le passé du verbe régulièrement employé est le passé composé ou passé indéfini ; ainsi „le ministre a prononcé un discours“, et non „prononça“. J'ai cependant relevé

l'emploi du passé simple, chez un professionnel pédant, pour le compte rendu d'un déplacement présidentiel.

Il y a pourtant des particularités importantes du français radiophonique, dont les unes lui sont propres, et les autres communes avec diverses prononciations pédantes, notamment des prononciations d'enseignement ou de dictée professionnelle.

Certaines sont imposées ou favorisées par les conditions même de l'émission.

D'abord le parleur invisible a la préoccupation d'être clair au maximum ; il doit ralentir plus ou moins son débit, éviter certaines collisions de consonnes qui pourraient causer des confusions. Il doit aussi éviter certaines combinaisons de mots qui créeraient des amphibologies, quelquefois éveilleraient la possibilité de jeux de mots inconvenants.

D'autre part et surtout (à cause de la mesure stricte du temps et accessoirement parce que des exemplaires doivent rester aux archives des postes pour le contrôle), les textes sont généralement *lus* ; ceux qui ne le sont pas se modèlent plus ou moins sur les textes *lus*.

Dans ces conditions, on observe à un degré variable une influence sur la prononciation des règles de la lecture scolaire, telles qu'elles se sont fixées dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et sont entretenues par la diction du Conservatoire et de la Comédie française. De plus d'autres influences de l'orthographe se font plus ou moins sentir comme il arrive dans l'enseignement, surtout l'enseignement primaire.

Pour ce qui est du dernier point, on entend souvent des articulations de consonnes géminées qui ne sont pas du français commun (où certaines, comme „grammaire” sont généralisées) ; ainsi installation, essentiel.

Le point précédent (tradition pédante) concerne surtout les „liaisons” (articulation, devant voyelle, d'un *s* (= *z*), *r*, *t*, *n*, ailleurs purement orthographique). Il est extrêmement difficile de donner les règles de liaison du français normal ; elles dépendent du groupement des mots ; certaines sont strictement morphologiques et obligatoires comme celle de l'article *les*, *des* ; d'autres sont inconstantes. D'une manière générale les règles de la grammaire du XIX<sup>e</sup> siècle, en partie artificielles et qui semblent avoir fortement dépassé en nombre de liaisons l'usage de la société distinguée même du XVII<sup>e</sup> siècle, sont de moins en moins observées dans le peuple et même par des gens cultivés ; le français supporte de mieux en mieux le hiatus entre mots. Au contraire la radio fait entendre le plus souvent un certain excès de liaisons par rapport au français distingué normal ou au français d'enseignement habituel. Il faut d'ailleurs avouer

que celui qui lit son texte, même lorsqu'il en a la volonté, a peine à ne pas faire plus de liaisons qu'il n'en fait dans l'énoncé libre. Certains professionnels restent généralement naturels, d'autres se livrent, involontairement ou non, à un excès de liaisons qui choque les auditeurs non pédants. Ainsi „évolution probable du tempz en France” et „le tempz actuel” ; „le gouvernement a l'intention”, „le dîner officiel”.

Le point principal est celui de l'*e* dit muet.

Tout d'abord certains *e* intérieurs entre consonnes simples sont quelquefois articulés par souci de clarté et en style d'annonce, ainsi „Galeries Barbès”.

D'autre part, et surtout, un *e* qui marque orthographiquement le féminin, concurremment avec l'articulation effective d'une consonne, est très souvent articulé dans des pronoms courts.

Le principal de ces mots, par sa fréquence, est l'article-pronom „une”. On entend souvent l'*e* entre des consonnes simples, ainsi „une zone”. (Il faudrait essayer d'observer si cette articulation est plus fréquente lorsque la consonne initiale du substantif est *n* ou *m*.) On entend aussi la même articulation devant des groupes *occlusive* + *liquide*, cas où le français normal n'applique pas la règle des trois consonnes, ainsi „une grève”.

Mêmes observations avec „cette” („cette liste”), „toute” („toute l'action”), „aucune” („aucune charge”).

Il faut d'ailleurs se garder de croire que le phénomène soit restreint à ces mots de rôle grammatical, ni qu'il soit constant dans sa réalisation, même pour un parleur déterminé. Ainsi une seule communication a fourni „rive droite, rive gauche, office central”, mais „ce servic(e) qui fonctionne” ; une autre communication a donné : „de deux (prononcé avec *-z*) à quatr(e) degrés” et „vingt-quatre degrés”.

En ce qui concerne les pronoms (y compris „une”) on peut penser que l'articulation de plus en plus fréquente de *-e* est l'amorce d'un fait morphologique. On l'observe aussi en dehors de la radio. Mais ici se pose une question importante : s'il m'est arrivé de noter ce fait depuis peu chez tel collègue professeur, jeune ou vieux, et tel lycéen, la contagion de la radio est-elle tout à fait hors de cause ?

La radio a au moins un fait lexical à son actif. Le français normal dit „je le vois *de* ma fenêtre, on l'entend qui crie *de* sa maison”, en employant „de” aussi bien pour l'origine du bruit ou du spectacle que pour l'endroit où se fait la perception, et sans crainte de confusion avec „de” d'appartenance. Mais un emploi „local” de „depuis” existe dans le français provincial de Lorraine (je ne sais au juste avec quelles limitations, ni s'il

existe dans d'autres provinces). Ce „depuis" a fait fortune dans les annonces radiophoniques ; il s'emploie pour „de", et même pour „à" : „Vous allez entendre, depuis Radio-Paris" ; „Concert de gala donné depuis la grande salle Pleyel".

## DISCUSSION :

Prof. THOMAS S. THOMOV (Sofia) :

La radio devrait diffuser entre autres le „Standard Speech" dans chaque pays. Vu les problèmes de prononciation, de morphologie et de syntaxe que nous constatons dans telle ou telle langue radiodiffusée (et MM. JAMES, M. COHEN, etc. nous en ont donné des exemples), ne serait-il pas bien d'émettre, par l'intermédiaire du Congrès, le souhait que chaque pays prenne des mesures, afin que la langue qu'on emploie à la radio soit une langue bonne et correcte, le Standard Speech que tous les habitants du pays devraient entendre ?

N'oublions pas que la radio, comme le théâtre doit être une école, une tribune du bon langage.

Dr. KLARA H. COLLITZ (Baltimore) :

Would it not be better if the announcer gave two pronunciations of *proper nouns*, i. e. 1° the pronunciation of the word in his own country, and 2° the pronunciation used in the country whence the word is taken? Even in his own country there are doubtless a good many people who would prefer the correct original pronunciation to the one adapted to the language of his country. Not a few misunderstandings as well as much confusion and contradiction could be avoided by adopting this principle. Needless to add that we are only concerned with living languages, (= les langues vivantes).

WEDNESDAY, 20 JULY. MORNING

SESSION OF PHYSIOLOGY AND PATHOLOGY

Chairman : Prof. WILHELM TRENDELENBURG.

26. Prof. WILHELM LEYHAUSEN (Berlin) : *Rhythmus und Melodie als phonetische Erscheinungen.*

In meiner letzten Publikation *Probleme der Poetik* habe ich vorgeschlagen, bei den Begriffen Rhythmus und Melodie nicht stehen zu bleiben, sondern die Frage zu erheben : Wie treten Rhythmus und Melodie in Erscheinung? Die Antwort lautete :

durch die Betonung, und diesen Begriff habe ich in der genannten Schrift einer genaueren Untersuchung unterzogen. Gemäss der dreifachen Natur des Wortes bin ich zu der Unterscheidung von logischer, psychologischer und formaler Betonung gelangt.

An dieser Stelle möchte ich nun die Frage stellen : wie wird die Tätigkeit der Betonung, das heisst das Betonen selbst, zur Bewusstseins-Erscheinung und zum Erlebnis ?

Wenn ich recht verstanden habe, so ist über das, was ich unter Betonung verstehe, hier vieles gesagt und Erstaunliches gezeigt worden : Höhe, Tiefe, Länge, Kürze, Wechselspiel von Vokal und Konsonant, die Rolle des Grundtones bei den tönenden Vokalen und die Bewegungen der menschlichen Laute wurden mit Hilfe erfinderischen Geistes im wahrsten Sinne des Wortes schwarz auf weiss in wunderbaren Kurvenzeichnungen aufgezeigt. Was nun da zu sehen und zu bewundern war, ist das, was bereits erklingen *war*, was fertig geboren und bereit war, physikalisch gemessen zu werden, weil es nämlich bereits ausserhalb von uns gestellt war; der Praktiker sah betroffen : so also sieht das aus was an dem, was ich sprach, physikalisch messbar ist.

Es bleibt aber immer die Frage : wie sieht nun das fertig Geborene und Gemessene aus auf dem Weg zu seinem Werden? Wie ist es mit der Sprechmaschine des atmenden, tönenden, artikulierenden, d. h. sprechenden körperlichen Apparats, für den der Laut kein ausser ihm liegendes Geschehen, sondern eine Tat ist, die von einem Wollen dirigiert wird, und so endlich einen Ausdruck, und zwar den vornehmsten Ausdruck der darinnen wohnenden Seele darstellt?

Denn die materielle Maschine steckt in uns, und die Materie des Lautes wird durch uns, — d. h. durch eine Persönlichkeit, — geboren ; und auf diese *phonetische Tätigkeit* möchte ich hier hinweisen ; denn diese muss ja geschehen, damit Sie mit Ihren wundervollen und geradezu geistvollen Apparaten etwas zu messen haben.

Ich aber möchte zur Problemstellung zurückgehen : die Tat setzt unser Bewusstsein voraus, und so entsteht die Frage : Wie werden die genannten Betonungen zu Bewusstseinserscheinungen? wie es ja Dinge wie Rhythmus und Melodie unbedingt sind. — Soll das nun etwa heissen, dass wir jetzt statt Phonetik Psychologie, etwa Sprachpsychologie betreiben wollen? Das muss ich in der Hauptsache verneinen. Vielmehr möchte ich nur *eine Methode zur Erkenntnis phonetischer Dinge* andeuten, und zwar solcher phonetischer Dinge, *die nicht messbar sind*, die aber den *phonetischen Maschinisten*, wenn Sie mir den Ausdruck erlauben, interessieren, den denkenken, forschenden, also —